

Numéro 654 - AVRIL 2025

# Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

<https://www.calvados.cgt.fr>

Déposé le :

15/04/2025

à distribuer avant le :

22/04/2025

CAEN PIC

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE



CALVADOS

# 1er mai

L'indispensable  
unité du monde  
du travail !

## Agenda

27 avril

journée nationale du souvenir des victimes et de héros de la Déportation. 11 heures, place de la Résistance à Caen (cérémonie officielle, pas de drapeaux, chasubles et autocollants, badges autorisés)

28 avril

Assemblée Générale de l'INDECOSA CGT Calvados  
10 heures, maison de quartier St-Jean-Eudes

29 avril

Commission Exécutive élargie aux SG de syndicats

1er mai

Manifestations du 1er mai dans le Calvados

8 mai

Commémoration de la Libération de la France - Stèle Guynemer

(heure à confirmer)

25 et 26 juin

36<sup>ème</sup> congrès de l'UD à Mondeville

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier

N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : [courrier.ud1404@orange.fr](mailto:courrier.ud1404@orange.fr)



# 1<sup>er</sup> mai 2025

## pour la paix juste et durable

## pour nos retraites et nos salaires

### MANIFESTER POUR LA DEMOCRATIE ET LA JUSTICE SOCIALE

Le 1<sup>er</sup> mai, journée internationale de lutte des travailleurs et des travailleuses, a cette année un sens particulier. Alors que les guerres se propagent pour les profits de quelques-uns, les syndicats appellent partout sur la planète les salarié-es à manifester pour défendre la paix juste et durable, c'est-à-dire non pas aux conditions des agresseurs mais dans le **respect du droit international**. Après les drames de centaines de milliers de morts, notamment en Ukraine et en Palestine, le **droit des peuples** doit être urgemment appliqué. Il en va de notre humanité.

### AGIR FACE A L'INTERNATIONALE RÉACTIONNAIRE

Trump et ses alliés milliardaires attaquent le droit à l'avortement, à l'éducation ou encore l'aide au développement. Défendons une société démocratique et de justice sociale. Racisme, antisémitisme, discriminations : **partout le poison de la division progresse, instrumentalisé, voire organisé par l'extrême droite et les médias des milliardaires**.

À l'inverse, les salarié-es avec leur syndicat, défendent la coopération et la solidarité concrète entre les travailleur-euses du monde entier. Plutôt que le moins-disant social et la concurrence entre les salarié-es organisée par les détenteurs des multinationales pour leurs seuls intérêts, le meilleur « protectionnisme » est l'amélioration des droits sociaux et environnementaux, ici et là-bas.

### AUGMENTER NOS SALAIRES

Dans de nombreuses entreprises, avec la CGT, les salarié-es revendiquent, se mobilisent et obtiennent des augmentations de salaire. Plutôt que des primes occasionnelles non-cotisées, **négozier des augmentations de salaire brut**, c'est + de cotisations sociales et donc de meilleures pensions de retraites, et c'est aussi + de salaire net pour vivre de son travail.

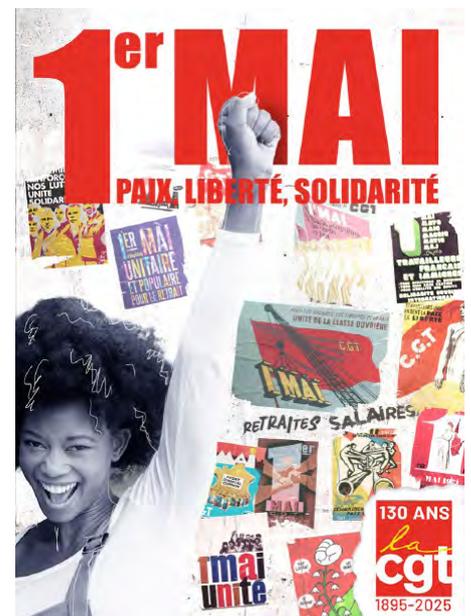
### GAGNER L'ABROGATION DE LA RETRAITE A 64 ANS

Près de 70% de la population défend, comme la CGT, l'abrogation de la contre-réforme des retraites passée en force par 49-3 en 2023. Le gouvernement est fragile : le précédent a d'ailleurs été renversé par une motion de censure. En se mobilisant on peut les faire reculer sur cette réforme injuste (1 salarié sur 2 n'est déjà plus en emploi après 60 ans) et injustifiée (les caisses de retraites sont, contrairement au budget de l'État, très peu déficitaires). Face à leur volonté de **privatiser nos retraites en les jouant en bourse par la capitalisation**, défendons notre système par répartition solide et solidaire !

### RETRAITES : DE L'ARGENT, IL Y EN A !

La CGT propose des solutions pour financer les 15 milliards € nécessaires pour gagner le retour aux 62 ans, étape vers les 60 ans :

- Mettre les salaire des femmes au niveau de celui des hommes,
- Faire contribuer les dividendes des actionnaires,
- Lutter contre la fraude patronale aux cotisations sociales,
- Soumettre à cotisation les primes d'intéressement et de participation,
- hausse de 1% des cotisations dites patronales...



### Rassemblements et manifestations dans le Calvados

**BAYEUX**

09h00 \*

Place  
St Patrice

**FALAISE**

10h00

Place  
Belle Croix

**CAEN**

10h30

Place  
Saint-Pierre

**LISIEUX**

10h30

Place  
Mitterrand

**VIRE**

11h00

Porte  
Horloge

\* Pré-rassemblement avant de rejoindre la manifestation caennaise

# «Sur le fil... mais debout et en lutte !»

L'humanité est sur un fil.

Un fil dangereux, tendu à l'extrême par les puissances de l'argent, les marchands de canons, qui dévorent nos vies et nos ressources. Ce fil, c'est celui d'une guerre globale : économique, sociale, climatique, militaire. Une guerre contre les peuples, menée au nom du profit et du pouvoir.

Et pendant que les grands de ce monde dansent au bord du précipice, les peuples, eux, paient l'addition. Ce n'est pas un scénario catastrophe : c'est la réalité que nous vivons. Les puissances néo-fascistes se lèvent partout, attisées par les Trump, les Musk, les Poutine et autres apprentis dictateurs qui n'ont qu'une obsession : concentrer les richesses et les pouvoirs entre les mains de quelques-uns, au mépris des droits les plus élémentaires.

Car oui, les masques tombent. Ce que nous voyons à l'œuvre, c'est une véritable internationale de la haine, du racisme, du sexisme et de la répression. Une alliance mondiale des puissances autoritaires, de l'extrême droite et des intérêts financiers les plus voraces.

Mais cette offensive n'a rien d'inéluctable. À une condition : que nous nous organisions. Que nous renforçons partout les solidarités, les résistances, les luttes collectives.

C'est le sens du combat quotidien de l'Union Départementale CGT du Calvados. C'est le sens de nos batailles pour les services publics, dans le médico-social le 1er avril dernier, auprès des trois Fonctions Publiques devant la Préfecture du Calvados le 3 avril 2025, pour l'industrie avec l'USTM 14, pour l'égalité femmes-hommes dans nos entreprises, pour la paix et pour la justice sociale. C'est notre boussole : mettre les moyens au service du progrès social, et non de la guerre ou de la spéculation.

Les mobilisations récentes nous montrent qu'il existe, dans nos territoires, des forces vives, des énergies militantes prêtes à se lever. Les jeudis de la colère des personnels de l'ADAR Condé (auxiliaires de vie) qui nous rappellent la lutte des DOMIDOM Caen ou bien encore les mouvements de grève puissants chez Stellantis pour les salaires montrent que la combativité est bien là.

Mais nous devons aussi être lucides : nous faisons face à des attaques d'une violence inédite qui se traduit par une féroce répression syndicale. Elle s'abat sur nos camarades. Chez ATIPIC Colombelles, chez ULS Transports, chez Tipiak, à Thalazur ... les militants CGT sont traqués, menacés, poursuivis. Pourquoi ?

Parce qu'ils défendent les salariés. Parce qu'ils osent refuser la loi du plus fort. Parce qu'ils n'acceptent pas de se taire.

## EDITO



**Allan BERTU**  
Secrétaire Général  
Union Départementale  
CGT du Calvados

Face à cette répression, nous avons une seule réponse : la solidarité, l'organisation, la lutte collective. Aucun militant ne doit rester seul face à l'arbitraire patronal. Aucun syndicat ne doit être isolé.

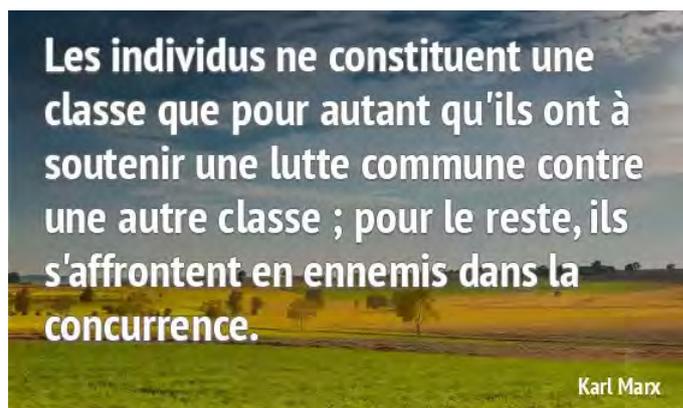
C'est pourquoi nous proposons un travail concret dans notre Union Départementale : reprendre contact avec toutes nos bases, écouter les difficultés rencontrées, partager les expériences de luttes, préparer ensemble notre 36ème Congrès. Ce Congrès doit être un moment de reconquête et de construction d'une CGT toujours plus combative, unie et ancrée dans les réalités de terrain.

Par ailleurs, la bataille des retraites est loin d'être terminée. Le gouvernement Bayrou vacille, embourbé dans ses affaires, en manque de légitimité et sous la pression des ministres les plus réactionnaires. Mais attention : ce pouvoir affaibli peut devenir encore plus dangereux. Il prépare un budget d'austérité, une attaque contre la protection sociale et les droits des travailleurs. La CGT du Calvados et ses syndicats et sections doit armer les salariés, populariser ses propositions, démontrer qu'il existe des alternatives pour financer notre protection sociale, les salaires, les services publics. Nous devons préparer des initiatives publiques, élargir les mobilisations et construire enfin les grèves dans les entreprises.

L'histoire est claire : chaque avancée sociale a été arrachée par des générations de travailleuses et de travailleurs organisés, unis, déterminés.

Alors camarades, soyons à la hauteur de notre histoire, de nos 130 ans. Soyons à la hauteur de nos luttes. Soyons fiers d'être CGT, fiers d'être du côté des travailleurs et des travailleuses face au capital.

*"L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes."* KARL MARX



Karl Marx

# TIPIACK à Pont l'évêque : Nouvelle mobilisation le 31 mars !

## La Fédération de l'Agro communique

A l'appel de la fédération, de l'Union syndicale agroalimentaire Cgt de Normandie, de l'Union Départementale Cgt du Calvados et de l'Union Locale Cgt de Lisieux, une centaine de militants se sont mobilisés le 31 mars pour dénoncer une nouvelle fois la répression syndicale envers notre représentante syndicale, et les sanctions sur des arguments fallacieux de la direction contre les salariés qui ont osé dénoncer les mauvaises conditions de vie et de travail.

**Dès 22 heures la veille, les salariés étaient en grève.**

Tipiak Pont-l'Évêque, c'est 80 salariés, dont 40 ouvriers et 40 cadres. Un tiers des ouvriers est en arrêt maladie pour mal-être, dépression... Ce qui provoque une désorganisation du travail. Des cadres et des salariés, sur ordre de la direction doivent assumer des tâches sans formation et dans l'insécurité, alors que les sanctions de la direction envers les salariés tournent autour de manquements aux règles de sécurité. **C'est l'hôpital qui se fout de la charité !!!**

Les représentants syndicaux Cgt nationaux de Terrena et Tipiak ont été reçus par la direction du site et ont revendiqué, suite à une entourloupe, l'organisation d'élections partielles pour le premier collège, car celui-ci n'est pas représenté.

Ils ont également réclamé l'arrêt des sanctions disproportionnées, une expertise sur les risques psychosociaux, une véritable politique de formation du personnel...

La direction a bien pris note, la Cgt aussi... L'inspection du travail a refusé le licenciement de notre élue Cgt, **première avancée qui montre que la lutte est toujours utile.**

**On ne lâchera rien !!!**

## INOLYA : Réorganisation territoriale : Trop de précipitation !!

Suite à la réorganisation précipitée, non annoncée comme telle lors des rencontres sur les différents sites, plusieurs salariées et salariés ont vu leurs conditions de travail se détériorer en quelques mois.

Dès le 25 mars 2025, la CGT a alerté la Direction Générale sur les effets de cette réorganisation.

Le 31 mars 2025, elle a demandé une rencontre en urgence, en annonçant sa volonté de suspendre le projet, et ainsi permettre d'appréhender un dialogue constructif et posé sur la situation actuelle.

En réponse, la Direction Générale a proposé une rencontre dès le 1er avril afin d'échanger et de chercher avec les organisations CGT/FO, des solutions adaptées dans l'intérêt de toutes et tous.



**La suite c'est l'élue CGT, Betty GRENIN, elle-même qui nous l'écrit :**

«Enfin, j'ai reçu la décision de l'inspecteur du travail : « la demande d'autorisation de licenciement pour motif disciplinaire de madame Betty GRENIN est refusée ».

*L'inspecteur a écartée toutes les pièces fournies par l'employeur ainsi que les griefs, ce qui démontre que l'acharnement de Tipiak à mon encontre est sans fondement.*

*L'employeur a quand même une voie de recours à la décision de l'inspecteur : il a deux mois maximums pour contester cette décision.*

*Avec l'UL CGT de Lisieux, je vais voir mon avocate la semaine prochaine pour préparer la suite. ( ce n'est qu'un début ).*

*Merci à vous tous pour votre mobilisation et votre soutien de près ou de loin.*

*Ce n'est qu'une première victoire grâce à vous tous. Encore un grand merci.*



Lors de cette rencontre, il a été convenu d'organiser un suivi régulier de la situation, ainsi que des réunions d'information à destination des salarié.e.s sur chaque site.

Bien que cette période coïncide avec les vacances scolaires, l'urgence du contexte nous a imposé une réaction rapide et collective.



La CGT Inolya organisera donc des réunions d'information syndicales sur tous les sites

Par **Gaëlle LEMELTIER**  
Déléguée syndicale CGT  
chez INOLYA





# 80 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



20 mars 2025

usrcgt14@orange.fr

Journal des 80 ans - N°1

## Les origines de la Sécurité Sociale en France

La Sécurité sociale française trouve ses racines dans l'histoire du mouvement ouvrier et des organisations de solidarité professionnelles. Ses fondements ont été posés bien avant sa création officielle :

- Le 9 avril 1898, la Loi sur les accidents du travail est promulguée, offrant une protection aux salariés en cas d'accidents survenus en milieu professionnel.
- Au fil des décennies, des organisations de solidarité liées à des groupes de métiers spécifiques (mineurs, ouvriers, marins, fonctionnaires) se sont développées.



## La création de la Sécurité Sociale

Le système français actuel naît officiellement le 4 octobre 1945, sous l'impulsion du Conseil national de la Résistance (CNR). Le projet vise à unifier et étendre la protection sociale à l'ensemble de la population.

C'est donc au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que la Sécurité sociale, telle que nous la connaissons aujourd'hui, a été créée :

- Le 4 et 19 octobre 1945, naissance officielle de la Sécurité sociale autour d'un socle commun, le Régime général, et de plusieurs régimes spéciaux.
- L'ordonnance du 4 octobre 1945 stipule : "Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent".
- Le principe fondateur est "De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins".

## L'évolution et l'extension de la couverture

La Sécurité sociale française trouve ses racines dans l'histoire du mouvement ouvrier et des organisations de solidarité professionnelles. Ses fondements ont été posés bien avant sa création officielle :

- Le 9 avril 1898, la Loi sur les accidents du travail est étendue aux fonctionnaires.
- Le 12 avril 1949 voit la création d'un régime d'assurance maladie obligatoire pour les professions non salariées non agricoles.

- En 1967, le Régime général se scinde en 3 branches autonomes financièrement : famille, santé et vieillesse. Cette séparation donne naissance à la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS), et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF).

## Les évolutions et réformes de la Sécurité Sociale

Dès les années 1950, des ajustements sont nécessaires pour faire face aux déficits croissants. En 1967, la réforme Jeanneney divise la gestion de la Sécurité sociale en trois caisses distinctes (maladie, vieillesse et famille), remettant en question le principe d'unité. Dans les années 1980-1990, la crise économique et l'augmentation des dépenses de santé conduisent à de nouvelles réformes :



- La création de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) en 1991 pour diversifier le financement.
- La mise en place de la Couverture Maladie Universelle (CMU) en 1999, permettant aux plus précaires de bénéficier d'une prise en charge.

Les années 2000 voient l'introduction de la Tarification à l'Activité (T2A) dans les hôpitaux, réduisant les financements globaux et favorisant une logique de rentabilité. En 2016, la CMU est remplacée par la Protection Universelle Maladie (PUMa), simplifiant l'accès aux soins.



## Les attaques contre la Sécurité Sociale et ses réductions

Depuis les années 1980, la Sécurité sociale fait face à de nombreuses réductions budgétaires et réformes visant à limiter son coût :

Dès ses débuts, la Sécurité sociale a été critiquée pour les abus qu'elle pourrait engendrer. Certains députés, comme Jean Masson, accusaient le système de permettre "aux abus de proliférer dans l'anonymat et l'irresponsabilité".

Au fil des décennies, des réformes successives ont sapé les fondements de la Sécurité sociale, notamment en fiscalisant une partie de son financement.

Plus récemment, le gouvernement a préparé de nouvelles mesures régressives contre la branche maladie de la Sécurité sociale, sans épargner les autres branches (accidents de travail et maladies professionnelles, allocations familiales, perte



d'autonomie, financement). Des campagnes de contrôle de la justification des arrêts de travail auprès des assurés sociaux et des médecins prescripteurs ont été menées, malgré les explications de la CNAM sur l'augmentation des indemnités journalières due au vieillissement de la population active.

Depuis les années 1980, la Sécurité sociale fait face à de nombreuses réductions budgétaires et réformes visant à limiter son coût :

- Les franchises médicales instaurées en 2008, rendant certains soins partiellement payants.
- Le recul de l'âge de la retraite : de 60 ans en 1983 à 62 ans en 2010, puis 64 ans en 2023.
- Le déremboursement progressif de certains médicaments et actes médicaux.

La montée des assurances privées et des mutuelles complémentaires, encouragée par ces mesures, remet en question l'universalité et la solidarité du système.



# Gouvernance, démocratie sociale et modalités de financement

UNE SÉCURITÉ SOCIALE  
INTÉGRALE: OUI  
LE FINANCEMENT EST POSSIBLE

La CGT propose de financer cette Sécurité sociale intégrale par le salaire socialisé, c'est-à-dire les cotisations sociales, garantissant ainsi son indépendance vis-à-vis des politiques gouvernementales. Elle suggère également la suppression de la CSG, remplacée par une cotisation salariale, et l'intégration des revenus financiers dans l'assiette des cotisations.

La CGT aspire, à travers la Sécurité sociale intégrale, à rétablir les principes fondateurs de 1945, en assurant une protection sociale solidaire, universelle et de haut niveau tout au long de la vie. Cette vision s'oppose aux logiques de financiarisation de l'économie et promeut une société basée sur la solidarité et l'égalité.

En somme, la Sécurité sociale intégrale telle que revendiquée par la CGT vise à renforcer le système de protection sociale français, en assurant une couverture complète des risques sociaux, financée par les cotisations sociales et gérée démocratiquement par les assurés eux-mêmes.

Pour assurer une gestion démocratique, la CGT préconise une gouvernance par des représentants élus par les assurés sociaux, renforçant ainsi la démocratie sociale et l'implication directe des travailleurs dans la gestion de leur protection sociale.

## Perspectives et enjeux

La mise en œuvre d'une Sécurité sociale intégrale nécessite une volonté politique forte et une mobilisation sociale. Elle s'inscrit dans une vision de société basée sur la solidarité, l'égalité et la justice sociale, s'opposant aux logiques de financiarisation de l'économie. La crise sanitaire récente a mis en lumière l'importance d'un système de protection sociale robuste et universel, renforçant la pertinence des propositions de la CGT.

En conclusion, la Sécurité sociale intégrale que la CGT revendique vise à rétablir et à renforcer les principes fondateurs de 1945, en assurant une protection sociale universelle, solidaire et démocratiquement gérée, répondant aux besoins actuels et futurs de l'ensemble de la population.

## La Sécurité Sociale Intégrale



**la cgt**  
retraité-es

### Sécurité Sociale .. à vos agendas ..

Venez participer à nos deux après-midi dédiées à la Sécurité Sociale, spécialement organisées pour nos adhérents



La première se déroulera le  
**19 mai 2025**  
de 14h à 16h30  
C'est l'occasion d'échanger sur vos préoccupations et vos questions concernant la Sécurité Sociale, de sa création à aujourd'hui ...



La deuxième se déroulera le  
**06 octobre 2025**  
de 14h à 16h30  
Ne manquez pas cette chance de vous exprimer sur votre vision personnelle de ce que doit être la Sécurité Sociale de demain ...



La "Sécurité Sociale Intégrale", le projet revendicatif de la CGT ...  
Participez à ces deux initiatives inédites afin de vous permettre d'avoir les informations nécessaires pour mieux partager et promouvoir ce projet ...

# Cotisations ou capitalisation ?

Par Gilles PRUNIER

Seul le travail crée les richesses, mais elles sont réparties entre les profits de quelques-uns et les salaires de tous les autres. C'est le partage entre capital et travail.

Grâce à nos victoires collectives, le salaire est composé du net pour vivre au quotidien et du brut pour vivre toute la vie.

Il finance, quelles que soient notre origine ou notre nationalité, notre protection sociale en cas de maladie, accident du travail, chômage, congés parentaux, et nos retraites : c'est notre salaire socialisé !

Au travail, avec nos ami-es ou familles, il est nécessaire de le rappeler puisque le salaire brut, avec ses cotisations sociales, c'est le moins expliqué et le plus attaqué.

En plus des 130 ans de la CGT, nous fêtons cette année les 80 ans de notre admirable Sécurité sociale issue du CNR et portée par **Ambroise CROIZAT**.

Malgré les attaques subies, et grâce aux mobilisations syndicales, elle reste le meilleur système de protection sociale au monde.

Moins connus, les frais de gestion par la « Sécu » sont inférieurs à 5 % quand ceux des banques et assurances dépassent les 20 % ! Non pas que leurs salarié-es y soient bien payé-es, mais c'est sur ces frais qu'est réalisé le profit. Quand c'est privé, tout coûte plus cher pour rémunérer les actionnaires.

Les mêmes qui détiennent ces capitaux voient en nos retraites **un magot de plus de 380 milliards d'euros annuels** qu'ils veulent privatiser, et cherchent à nous affoler en mélangeant les déficits.



Or il y a trois budgets distincts :

- Celui de l'État, voté chaque année lors du projet de loi de finances, pour la recherche, les écoles, la justice, la police, les hôpitaux... Depuis 2017, à la suite de la politique de l'offre qui distribue des cadeaux au patronat et aux plus fortunés, l'endettement sur ce budget a augmenté de 1 000 milliards d'euros.
- Le deuxième, celui des collectivités territoriales, conseils régionaux, départementaux et communes, est faiblement endetté malgré d'énormes transferts de services publics non compensés par l'État pour imposer partout l'austérité.
- Enfin, celui de la Sécurité sociale, qui gère les cotisations issues de notre salaire.

Le paritarisme a remplacé la gestion syndicale de la protection sociale et, depuis l'étatisation en 1996, l'Assemblée nationale vote le projet de loi de finances de la Sécurité sociale.

Ce budget reste de loin le moins endetté et pourtant le plus attaqué.

## Attention aux publicités mensongères:

Dans plusieurs pays où les retraites ont été capitalisées, c'est-à-dire jouées en Bourse pour les intérêts des fonds de pension ou des banques, tout a été perdu lors des différentes crises financières ! (voir actuellement les milliards perdus aux états unis suite à la guerre commerciale engagée par TRUMP)

Avec la capitalisation, on sait ce qu'on verse mais pas ce qu'on reçoit une fois retraité.

Avec le salaire socialisé, on est protégé, avec la capitalisation, on risque de perdre sa pension ou sa retraite.



Le bon plan c'est d'augmenter les salaires, car plus de brut, c'est plus de cotisations, et donc de meilleures pensions, et c'est aussi plus de net pour vivre de son travail. Pour les salaires comme pour les retraites, organisons-nous avec un syndicat pour comprendre et améliorer nos droits.

# La convention collective

La convention collective à laquelle l'entreprise est rattachée est obligatoire. Elle regroupe les garanties collectives de la branche auxquelles ont droit les salariés. À défaut, la référence au Code du travail doit être indiquée pour les dispositions relatives à la durée des congés payés et la durée de préavis.

# Lire ma fiche

## La qualification

La qualification représente l'ensemble des savoirs et savoir-faire d'un salarié acquis par un diplôme de l'Éducation nationale, une certification, un titre validé par le ministère du Travail et l'expérience professionnelle.

## La classification

La classification dépend, actuellement, de votre catégorie: ouvrier, technicien/administratif, agent de maîtrise, cadre, ingénieur.

## Le salaire

Même si le code du travail ne le précise pas, son caractère alimentaire, impose une périodicité de paiement à intervalles réguliers et rapprochés.

Le salaire constitue le paiement de la force de travail fournie par la ou le salarié. Il garantit l'accès au logement, à la nourriture, à certains soins, aux loisirs, à la culture... Le salaire, perçu chaque mois, permet donc plus ou moins de subvenir à ses besoins essentiels, mais pas seulement, **il ne faut pas oublier le salaire indirect ou socialisé**.

## Egalité professionnelle

En 2024, les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes demeurent, en moyenne, de 23%. Les emplois dans les filières à prédominance féminine sont dévalorisés, et le principe « d'un salaire égal pour un travail de valeur égale » n'est pas appliqué).

Les femmes subissent un retard de carrière tout au long de leur vie professionnelle, accèdent moins souvent à des promotions et touchent globalement moins de primes.

Les lois votées pour lutter contre ces inégalités sont peu, voire pas appliquées. Pourtant, gagner l'égalité salariale permettrait une augmentation du PIB de 145 milliards d'euros, par la hausse de l'accès aux postes qualifiés et du taux d'emploi des femmes qui augmenteraient d'autant la masse salariale.

## Suis-je bien payé ?

Le salaire doit correspondre au paiement de la qualification d'un individu dans un temps de travail donné et mesuré à partir d'un minimum pour la personne qui n'a pas de diplôme, ni de qualification reconnue: le Smic.

Mais la réalité est tout autre. La logique de compétences, basées sur une évaluation individuelle des performances des salariés, et donc une individualisation des salaires, entraîne de plus en plus d'inégalités salariales.

Au contraire, pour valoriser les diplômes et savoir-faire, qui progressent tout au long de la carrière professionnelle, la CGT propose une grille de classifications en fonction du (des) diplôme(s) ou titre(s) détenu(s) par le ou la salarié·e démarrant à 2000 euros bruts (revendication montant du Smic de la CGT) pour une personne sans diplôme, ni expérience.

**SOCIETE TEMOIN**  
AVENUE DU LIVRE DE PAIE  
14000 CAEN

Siret : 999999999999999 Code Naf : 8211Z  
Urssaf/Msa : 999999999999999

Matricule : 00002  
N° SS :

Emploi : **SECRETAIRE ADMINISTRATIVE**  
Statut professionnel : **Employé**

Entrée : **01/01/2019**  
Ancienneté : **6 ans et 1 mois**

Code du Travail : Art L 3141-

### Éléments de paie

Salaire de base

**Salaire brut**

**Santé**

Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès

Complémentaire - Incap. Inval. Décès

Complémentaire - Santé

**Accidents du travail & mal. professionnelles**

**Retraite**

Sécurité Sociale plafonnée

Sécurité Sociale déplafonnée

Complémentaire Tranche 1

**Famille**

**Assurance chômage**

**Autres contributions dues par l'employeur**

Autres contributions dues par l'employeur

**CSG déduct. de l'impôt sur le revenu**

**CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu**

**Exonérations de cotisations employeur**

**Total des cotisations et contributions**

Réintégration fiscale

Montant net social

**Net à payer avant impôt sur le revenu**

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS

Taux non personnalisé

**Net payé**

## Les cauchemars des fins de mois !

Dépenses contraintes	/ mois
 Le loyer	500€
 Remboursement prêt voiture	100€
 Assurances voiture, habitation	100€
 Eau, chauffage, électricité	200€
 Téléphonie, internet	50€
 Carburant	150€
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>1100€</b>



Revenu net pour le mois : **1399,98€**

Dépenses contraintes/mois : **1100,00€**

**Reste 299,98€/mois**  
**pour se nourrir, s'habiller, se divertir...**

**Et on va demander à ce salarié de capitaliser pour sa retraite !!**

	Heures	Heures suppl.	Brut
Mensuel	151.67		1 801.84
Annuel	151.67		1 801.84
	Congés N-1	Congés N	
Acquis	30.00	20.00	
Pris			
Solde	30.00	20.00	

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, co



# LISIEUX :

## Déjà dans les préparatifs de la foire à tout !

**Les co-secrétaires, Lory ERAULT et Thierry VAN BOXTAEL nous expliquent !**

Et non ce ne sera pas le premier dimanche de septembre, mais le dernier du mois d'août !

Comme tous les ans, l'Union Locale CGT de Lisieux organisera sa traditionnelle Foire à tout, le **DIMANCHE 31 AOUT**.

En cette année exceptionnelle, la Commission Exécutive a décidé de profiter de l'événement pour fêter les 130 ANS de la CGT.

En plus des deux places habituelles, la foire à tout bénéficiera d'une troisième place qui jouxte les deux autres (devant) la médiathèque.

Contactée, la ville de Lisieux a accepté de mettre à disposition une scène pour des concerts et des prises de paroles ainsi que des tentes pour recevoir des associations locales qui partagent nos valeurs ( IHS, Amnesty, ligue des droits de l'homme, confédération paysanne, comité lexovien de soutien aux réfugiés, InDeCoSa-CGT .....),

L'Union Départementale de l'EURE a fait savoir quelle serait intéressée au vu de sa proximité avec l'UL de Lisieux.

## CAEN : La société KEOLIS condamnée !



Même si depuis le 1er janvier de cette année ce n'est plus KEOLIS qui assure les transports urbains de la ville de Caen, cela ne l'a pas empêchée d'être condamnée par le tribunal judiciaire de Caen le 10 avril. Le tribunal a en effet donné raison au CSE qui, reproche à l'entreprise de ne pas avoir respecté ses obligations en matière de financement de la mutuelle.

En effet depuis 2016, l'employeur a obligation de prendre en charge à minima 50% du prix de la mutuelle pour ses salariés. Or ce qui est reproché par les élus des 4 organisations syndicales au CSE, CGT, FO, CFDT et CFTC qui sont intervenues comme victimes indirectes, c'est d'avoir pioché dans le budget normalement alloué aux activités sociales et culturelles du CSE pour financer sa part de la mutuelle. De cette façon, la nouvelle disposition législative ne lui coûtait pas un centime. En revanche, le budget du CSE aurait lui perdu quelques 180 000€ par an entre 2016 et 2024.



Bien évidemment l'Union Locale de Lisieux invite l'Union Départementale du Calvados à se joindre à la fête et de la même façon, invoquant la place disponible, elle est tout à fait disposée à accueillir les Unions Locales et les syndicats qui seraient intéressés.

L'UL est ouverte à toutes autres activités à la condition qu'elles soient de nature à mettre la CGT en valeur.

Dans ce cadre, si parmi vos connaissances vous avez des groupes musicaux qui veulent nous faire partager leurs talents, qu'ils contactent l'Union Locale. Signalons que, « LES GOSIERS TONIQUES », la chorale de l'Union Départementale a déjà répondu favorablement.

Signalons également qu'une grande tente sera réservée à une exposition pour les peintres amateurs lexoviens sur le thème du "Travail"

Comme vous pouvez vous en douter, sur place il y aura buvette et restauration. L'union Locale de Lisieux vous invite toutes et tous d'ores et déjà à noter le 31 août et la foire à tout de Lisieux dans votre agenda.

Dans cette première instance, la justice a condamné KEOLIS à payer 917.000 euros au CSE, 2.000 euros d'indemnités de procédure et 500 euros à chacun des quatre syndicats.

Pour la CGT, KEOLIS a clairement volé les salariés. Lors de tentatives de négociations pour récupérer leur dû, les membres du CSE se sont vu proposer dans les couloirs, la somme de 500 000€.

Une somme totalement dérisoire pour un groupe international comme KEOLIS. S'agissant d'une entreprise structurée bénéficiant d'un staff comptable et juridique compétent, il ne fait aucun doute que ces prélèvements indus sur le budget du CSE sont parfaitement intentionnels. Pour réduire ses charges elle organise une fraude manifeste sur le compte du CSE et de manière indirecte sur les salariés..

Peu de doutes sur le fait que KEOLIS fasse appel de la décision quand on entend son avocate mettre en avant le fait que la société n'exploitant plus le réseau TWISTO mettrait automatiquement fin à l'existence du CSE.

Et bien voyons, puisqu'on n'y arrive pas sur le fond, attaquons la forme !

# HOMMAGE

## À

# CLAUDE LEMONNIER

Notre Camarade est décédé le jeudi 10 avril dans sa quatre vingt seizième année.

Profondément attristée, l'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados tient à rendre hommage à l'homme, au militant, au camarade qu'était Claude et qui a été de 1971 à 1981, le Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT du Calvados.

Claude a adhéré à la CGT, il y a 80 ans, en 1945, à la sortie de la Guerre et de ses horreurs.

Ouvrier de la métallurgie, il est élu à la Commission exécutive de l'UD en 1965. Il doit alors utiliser un pseudonyme pour que cette nomination ne soit pas un obstacle à son embauche à la SAVIEM où, sur mandat de la CGT, il doit y organiser le syndicat.

La SAVIEM, devenue Renault Trucks, aujourd'hui, fraîchement décentralisée de la région parisienne sur le site des Chantiers navals de Blainville, emploie alors 1800 salariés, puis 5000 en 1968, puis 7000 en 1971.

Les jeunes ouvriers de l'usine entrent dans l'histoire sociale par la grande porte en janvier 1968 et apparaissent alors comme précurseurs du mouvement de mai-juin.

C'est dire que Claude, membre du secrétariat de l'UD en 1967, tombe dans le grand bain de la lutte mais également de la transformation de la CGT. Démocratie syndicale, place de la jeunesse sont au cœur des chantiers syndicaux du moment, impulsés par Georges Séguy, Secrétaire Général de la CGT. Chantiers syndicaux, mais pas seulement.

Lorsqu'il devient secrétaire général de l'Union Départementale en 1971, à la suite du métallurgiste de la SMN, André LEMARCHAND, ayant lui-même remplacé Jacques COLAS, résistant, dirigeant de la CGT clandestine, l'heure est à l'Union de la gauche, au Programme commun.

Si cette période est faste pour les luttes, pour l'espoir que suscitent les élections successives, par un renouvellement militant important, la CGT travaille à dépasser ses secteurs traditionnels d'influence, à rafraîchir ses analyses au risque de désillusions plus marquées.

Nous garderons le souvenir d'un camarade engagé, fidèle à ses convictions, et profondément attaché aux valeurs de solidarité et de justice sociale.

A sa famille, à ses proches, à son syndicat CGT Renault Trucks, à ses camarades, l'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados, adresse ses plus sincères condoléances.



Photo prise le 1er mai 2015, lors de la fête des 120 ans de la CGT. Claude se voit remettre une médaille par Philippe POISSON, saluant ainsi son engagement à la CGT depuis plus de 60 ans !



Photo prise le 15 février 2024, lors de l'initiative de l'UD réunissant 8 Secrétaires Généraux. Malgré ses difficultés à se déplacer, Claude vient passer quelques heures avec ses camarades!

# H pour Histoire

## Quand la petite histoire rejoint la grande !



**Bernadette**

**HENRY**

(suite)

Lors du 25<sup>e</sup> congrès en avril 1993, Danielle Garnier, Secrétaire générale, et les congressistes se fixent l'objectif de créer l'Union des syndicats des retraités du Calvados.

Quelque temps après, Danielle a été sollicitée par la confédération pour devenir attachée de presse de Louis Viannet. Le 3 novembre 1993 (deux jours avant la fermeture de la SMN), je suis élu secrétaire général de l'UD dans le cadre d'un Comité général et il me revient, avec la Commission exécutive de l'UD, de mettre en place l'USR 14. Pour cela, il faut trouver le ou la camarade capable de le préparer et d'accepter la première responsabilité.

J'ai pensé très vite à Bernadette, car après son départ de l'Union départementale, elle a malheureusement perdu son mari et je ne l'imaginai pas mourir dans sa campagne, d'autant qu'elle allait arriver au terme de son mandat d'Administratrice de France –Télécom.

Je savais que ses qualités de dirigeante, son expérience étaient des atouts importants pour surmonter certains problèmes, parce que des réticences existaient à l'Union des sections locales des retraités de Caen pour la création de l'USR. Je l'ai invitée au restaurant, je n'ai pas tourné autour du pot et je lui ai expliqué ce que j'attendais d'elle.

Bernadette, à ma grande satisfaction, n'a pas hésité un seul instant. En novembre 1994, un collectif de préparation du premier congrès est mis en place, auquel participait Louis Rivière, lui aussi un militant d'expérience. Ils seront un couple de dirigeants efficaces, d'une complémentarité et d'une complicité extraordinaires. Bernadette a fait preuve de ténacité, de diplomatie, de patience pour que les réticences se dissipent et pour former un Conseil départemental opérationnel.

Le premier congrès a pu se tenir dans la sérénité, le 9 décembre 1994. Elle a été élue à l'unanimité la première secrétaire générale de l'USR 14. Elle disait dans ses conclusions du congrès : "Les retraités, les préretraités, les veuves ne sont pas épargnés, notamment par la baisse des pensions et des retraites, la remise en cause du droit à la santé, de la protection sociale, de la retraite pleine et entière à 60 ans. C'est pour cela qu'il faut susciter, impulser parmi les retraités une activité syndicale avec l'objectif de répondre à leurs aspirations et préoccupations. Il nous faut donc coordonner une activité départementale et nous ne sommes pas démunis pour y parvenir."

Bernadette a su relever ce nouveau défi comme elle l'a fait tout au long de sa vie militante. Aujourd'hui l'USR 14 est une grande dame, comme l'a été Bernadette.

## Trois anciens Secrétaires Généraux de l'UD Calvados témoignent

### Gérard LENEVEU

- Membre du secrétariat de l'Union Départementale CGT du Calvados chargé de l'Organisation
- Secrétaire général de l'Union départementale CGT du Calvados, 1993 – 2001
- Maire Communiste de Giberville de 2008 – 2023



Quand je suis arrivé en 1989 au secrétariat de l'Union Départementale sous la responsabilité d'Eugène Vrac, j'ai fait la connaissance de Bernadette. Elle m'a vite impressionné par sa prestance, son charisme, ses analyses sur la situation sociale et politique. Une femme bien ancrée dans son temps, qui défendait avec ferveur, avec la CGT et le PCF, ses convictions, ses valeurs de justice sociale et de paix. Ses différentes responsabilités, pleinement assumées, ont fait d'elle une grande dirigeante, respectée et reconnue, y compris par la direction des PTT. Conviviale, elle mettait à l'aise les camarades, mais savait dans le même temps faire preuve d'autorité.

Lorsqu'elle a fait valoir son droit à la retraite, un pot en son honneur a été organisé pour lui témoigner toute la reconnaissance de la CGT, pour l'ensemble de son activité militante.

Giberville 24 janvier 2025  
Gérard Leneuve



## Danièle GARNIER

- Secrétaire générale du syndicat EDF du Calvados, 1979 - 1990
- Secrétaire Générale de l'UD CGT du Calvados, 1990 – 1993
- Membre de la Commission exécutive confédérale, 1992 - 1995
- Collaboratrice du Bureau confédéral à Montreuil, 1995 -2007
- Maire-adjointe chargée de la Culture et du Patrimoine, à Dives – sur – Mer, 2017



Dès notre première rencontre au début des années 80, Bernadette a impressionné la jeune militante que j'étais. J'ai découvert cette grande dame en militant dans l'interpro, à la CE de l'UD.

Du charisme, Bernadette en avait. Elle était celle que l'on écoutait. Toujours posée, elle savait débattre, sans concession mais jamais dans l'agressivité, même lorsqu'il y avait des désaccords entre nous. Il y en a eu, notamment lors de la préparation du congrès de l'UD qui m'a élue secrétaire générale. Ce que je retiens, c'est que nous avons, à chaque fois, surmonté les épreuves, "resserré" les rangs, et fait avancer, par le débat et l'action, la Cgt dans le Calvados, sa conception de l'indépendance à l'égard des partis politiques.

Bernadette faisait partie d'un collectif qui débattait, qui ferrailait parfois au moment où les enjeux s'exacerbaient. Elle y prenait toute sa place avec la sagesse de l'expérience. Son engagement, son attachement à l'organisation, sa droiture, sa chaleur humaine ont marqué nombre de militants de ces années-là.

Au début des années 2000, nous nous étions retrouvées un soir dans un restaurant vers Montreuil. Nous avons refait le monde.

A l'évocation de Bernadette, je ne peux m'empêcher de sourire.

Dives sur Mer le 22 janvier 2025  
Danièle GARNIER

---

## Thierry LE PAON

- Secrétaire général du syndicat Moulinex de Cormelles-le-Royal, du Comité central Moulinex
- Secrétaire général de l'UL de Caen
- Secrétaire général de l'UD CGT du Calvados 2001 – 2013
- Secrétaire général du Comité régional CGT de Normandie
- Secrétaire général de la CGT 2013 – 2015



Bernadette ou la fée Carabosse !

Après 20 ans de militantisme en commun, je retiens

pour expérience cette histoire drôle et inédite, restée secrète jusqu'à maintenant.

Membre de la direction de l'UD, Bernadette, comme toutes et tous, devait à la fois définir le plan de travail mais également participer à sa mise en œuvre dans les syndicats du département. C'est ainsi que Bernadette participe très régulièrement à nos réunions militantes à Moulinex. Écoute, respect, volontarisme, elle participe avec convictions, arguments et démonstrations à l'appui de ses riches expériences, aux discussions entre militants. Dans nos rencontres et fidèle au plan de travail défini par la direction de l'Union départementale, le principal reste la mise en œuvre, parfois difficile pour les militants d'entreprises, même lorsque les objectifs sont pourtant jugés justes et nécessaires.

Ainsi est venue la question de la participation d'un plus grand nombre de syndiquées et de syndiqués à la vie quotidienne du syndicat. Ne pas rester aux élus et mandatés mais dépasser le cadre restreint pour agir encore plus en commun. Bon nombre de syndiqués étaient des femmes dans une usine qui travaille en trois huit, sans moyen de s'absenter du poste de travail pour participer à nos échanges. Les arguments pour dire, bonne idée, mais impossible, se font entendre, notamment de la part de militantes.

Et pourquoi pas un samedi ? lance Bernadette à l'assemblée médusée.

"Et les enfants, et les courses, et le ménage, qui va s'en occuper" ? objecte la partie féminine de l'assemblée ! Sans se démonter Bernadette lance : "Les garçons, ce sera leur contribution nouvelle à la vie syndicale, faisons l'expérience" !

Chaque syndiquée est invitée à faire part de vive voix de ses difficultés et des moyens à mettre en œuvre pour lever les obstacles à leur participation. Les hommes sont mobilisés pour s'occuper des enfants, notamment grâce à la ludothèque de l'entreprise.

Trois heures de débats dans le gymnase coupé en deux, une partie pour le débat, l'autre pour les enfants.

Le sujet : "l'égalité de salaire entre les femmes et les hommes et la place des femmes dans le syndicat" !

Après cette expérience qui fut renouvelée, une camarade a eu cette expression : "Bernadette c'est la fée Carabosse, la légende de la fée maléfique de la Belle au bois dormant" !

Ce n'est pas une des divinités toutes-puissantes, toutes ont des pouvoirs, aucune ne les possède tous ! Sauf peut-être Bernadette !

Le 7 février 2025  
Thierry Le Paon

---

Merci à **François BRIAND**

Retraité FAPT

d'avoir recueilli tous ces témoignages

**D'autres témoignages dans notre prochain numéro**

# 1er MAI

PAIX, LIBERTÉ, SOLIDARITÉ



RETRAITES SALAIRES

